



Litige commercial avec prestataire

Par **jerome69**, le **10/07/2008** à **14:47**

Bonjour,
Je suis confronté à une situation délicate vis-à-vis d'un fournisseur (photographe) que j'ai testé dans le cadre d'une série test pour valider la qualité de sa prestation.
Malheureusement il me soumet à présent une facture alors qu'en amont de cette prestation nous n'avons pas négocié de tarif ou devis et que je n'ai validé et signé de bon de commande ou de réception des éléments.
Dans ce contexte suis-je dans l'obligation de régler cette prestation ?
Merci beaucoup par avance pour votre aide.